

EDM1002
COMMUNICATION ET VEILLE TECHNOLOGIQUE

HIVER 2019
JEUDIS — 9 h 30 à 12 h 30
10 janvier au 18 avril
Local : A-2860

ENSEIGNANT : PHILIPPE-ANTOINE LUPIEN

Courriel : lupien.philippe-antoine@uqam.ca
En personne : sur rendez-vous

Site web du cours : www.edm1002.info

En cas de différence entre ce document et les éléments contenus dans le site web, les informations du site web prévalent.

PLAN DE COURS

Descripteur

Acquérir les connaissances relatives aux technologies numériques de communication médiatique (périphériques, protocoles, outils, services, etc.) afin d'en posséder une vue d'ensemble précise, d'en connaître les enjeux et de demeurer à la fine pointe des développements présents et à venir.

À la fin de ce cours, l'étudiant sera apte à développer des méthodes d'observation des développements et tendances en technologies médiatiques (matériel, applications, systèmes d'exploitation, réseaux, protocoles, formats numériques, etc.). Une attention particulière est portée aux produits de consommation électroniques, aux techniques d'échange et de mise en commun d'information, à la sécurité informatique et à la mobilité.

Objectifs

Les médias numériques reposent sur le potentiel des technologies qui existent déjà, et de celles à inventer. Le concepteur, en matière de médias numériques, est à la fois l'artisan qui maîtrise les potentialités actuelles des technologies, et le créateur qui contribue à l'innovation. Toute démarche de création et de traitement de contenus numériques implique donc une connaissance étendue des développements technologiques.

Le travail que nous accomplirons mettra l'accent sur des habitudes, des méthodes et des attitudes permettant de soutenir une démarche personnelle et collective de veille informationnelle, tout en adoptant une posture critique et stratégique en regard de l'information.

Spécifiquement, le cours EDM1002 - Communication et veille technologique visera à :

- Initier les étudiant·e·s à l'un des volets de la veille stratégique : la veille technologique
- Mettre en place et en pratique des méthodes de travail collaboratif et de partage d'information
- Aiguiser l'esprit critique des étudiant·e·s et encourager la discussion, la réflexion et le débat, notamment autour d'enjeux technologiques
- Développer un savoir-faire en matière de veille informationnelle
- Produire un rapport et diffuser les résultats de la veille

Modalités d'enseignement

L'enseignement reposera sur la combinaison d'exposés interactifs et d'ateliers en classe.

Pour atteindre les objectifs fixés, l'implication et la participation actives des étudiant·e·s est indispensable.

Cette participation prendra plusieurs formes : partage des résultats de veille et de dossiers de recherche, interventions durant le cours, lecture et réflexion individuelle ou collective, etc.

Le travail en classe reposera en grande partie sur le suivi de l'actualité ; l'étude de cas thématiques ; l'analyse de discours ; l'exploration et l'expérimentation de méthodes et d'outils. D'autres types d'exercices et d'ateliers pourront également être employés.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Les étudiant·e·s peuvent se procurer le manuel suivant à la Coop UQAM (recommandé) :

Art de faire des recherches et de partager l'information : pratiques et techniques de veille et de curation sur Internet

Les étudiant·e·s se verront remettre, à chaque cours, une clé d'accès leur permettant d'accéder à la présentation du jour sur le site <http://edm1002.info>.

En plus des travaux pratiques, certains cours exigeront un travail préparatoire (consultation d'articles scientifiques, de vidéos, de baladodiffusions, etc.). Les liens vers les documents utilisés seront disponibles sur le site edm1002.info.

ADRESSE NORMALISÉE @courrier.uqam.ca

Les étudiant·e·s doivent consulter leur adresse normalisée de l'UQAM.

Toutes les informations pour activer sa boîte courriel UQAM se trouvent ici : <https://migrationcourriel.uqam.ca>

slack

Les activités pédagogiques du cours nécessitent l'utilisation de l'application Slack que les étudiant·e·s pourront télécharger sur leurs appareils.

Séance	Date du cours	Thème	Livrables / Évaluations
1	9 janvier	Introduction	

2	16 janvier	Veille I : Origine et principes	
3	23 janvier	L'information : sources et contenus	TP1
4	30 janvier	Data : échange et sens	
5	6 février	Veille II : Axes et périmètres	
6	13 février	Communiquer la veille I : la curation	
7	20 février	Communiquer la veille II : la narrativité	TP2

8	27 février	SEMAINE DE LECTURE	EXAMEN
9	5 mars	<i>Coaching d'équipe</i>	TABLEAU DE BORD

10	12 mars	Chine, empire technologique	
11	19 mars	Avenirs technologiques	
12	26 mars	Aspects humains et environnementaux	
13	2 avril	Atelier	MAQUETTE
14	9 avril	Science-fiction et prospective : peut-on prévoir l'avenir ?	
15	16 avril	PRÉSENTATIONS	

	24 avril	BILAN INDIVIDUEL RAPPORT D'ÉQUIPE	
--	----------	--	--

Éléments d'évaluation		Individuel	Équipe	Date
1	TRAVAUX PRATIQUES	20 %		TP1 : 23 janvier TP2 : Avant le 16 avril TP3 : Du 1 ^{er} mars au 5 avril
2	EXAMEN	20 %		28 février
3	BILAN INDIVIDUEL	15 %		24 avril
4	TABLEAU DE BORD		15 %	5 mars
5	PRÉSENTATIONS		10 %	16 avril
6	RAPPORT D'ÉQUIPE		20 %	24 avril
TOTAL		55 %	45 %	

Considérations générales :

1. Les travaux sont à remettre aux dates indiquées.
Un maximum de 10 % pourra être soustrait du total d'un travail en remis en retard.
2. La qualité de la langue sera évaluée strictement.
Un maximum de 10 % pourra être soustrait du total d'un travail, selon la quantité de fautes.

Conversion des notes chiffrées en notations littérale

A+ = 95 à 100%	B+ = 82 à 84	C+ = 72 à 74
A = 90 à 94	B = 78 à 81	C = 68 à 71
A- = 85 à 89	B- = 75 à 77	C- = 65 à 67

TRAVAUX INDIVIDUELS

Travaux pratiques (10 %)

TP1 . Cueillette test

Consignes

Identifier 5 à 10 informations qui vous intéressent auprès d'au moins 5 sources d'information différentes ;

Les nouvelles doivent porter sur un sujet technologique ou médiatique ;

Lire les articles et déterminer 5 mots clés pour chacun.

Le TP1 servira à des ateliers qui auront lieu lors des cours 3 et 4.

Présentation

Présenter les articles choisis sous forme de fiche résumée (titre de l'article, date, auteur, source, adresse, mots-clés, etc.)

Déposer la fiche être déposés sur Moodle dans l'espace prévu à cet effet.

Évaluation

PONDÉRATION : 5 %

CRITÈRES D'ÉVALUATION :

- Clarté et structure de l'information

TP2 . Bilan informationnel

Consignes

À partir des notions vues en classe (ontologie, taxonomie, etc.), dresser un état des lieux des sources d'information qui contribuent à vous tenir informé-e dans les divers domaines qui vous intéressent ;

Présentation matérielle

Les travaux doivent être déposés dans l'espace prévu à cet effet sur Moodle dans un format léger au choix (.pdf, .png, .jpg, .gif, etc.).

Éviter les textes et privilégier les représentation graphiques (diagramme, tableau, schéma, illustration, carte heuristique, etc.) ;

Les travaux doivent comporter une brève mise en contexte et une présentation de la démarche privilégiée.

Évaluation

PONDÉRATION : 10 %

CRITÈRES D'ÉVALUATION :

- Originalité et clarté de la présentation
- Pertinence des catégories
- Niveau d'approfondissement

TP3 - Veille individuelle

Consignes

En fonction du thème de travail ou de vos intérêts personnels ;

Sélectionner et partager un minimum de 5 articles sur la chaîne Slack du cours ;

Le lien partagé doit s'accompagner d'un bref résumé et d'un commentaire ;

Les étudiant·e·s seront invité·e·s à présenter leur sélection en classe au cours suivant.

Évaluation

PONDÉRATION : 5 %

CRITÈRES D'ÉVALUATION :

- Clarté et concision, qualité de la langue
- Pertinence de la source et de l'information

Examen - 28 février

Consignes

Toutes les consignes pour l'examen seront présentées en classe le 20 février.

L'examen sera à remettre au plus tard le 28 février.

Évaluation

L'évaluation portera sur la qualité de l'organisation des idées, la capacité de synthèse et la qualité de l'argumentation.

Seront considérés ensuite la qualité de la présentation matérielle et le respect des normes de présentation.

Travaux d'équipe

Tableau de bord (15 %)

Consignes

Le travail devra définir et présenter le périmètre et les axes de votre travail de veille.

Présentations (10 %)

Consignes

Les équipes devront présenter le résultat de leur rapport de veille.

Les exposés, éléments multimédias ne devront pas dépasser 10 minutes.

Rapport de veille (20 %)

Consignes

Les consignes seront présentées en classe et durant la rencontre d'équipe.

CONDITIONS GÉNÉRALES

EMPRUNT D'ÉQUIPEMENT AUDIOVISUEL

En vertu du Règlement numéro 7 relatif à l'emprunt d'équipement audiovisuel de l'UQAM tout étudiant ou étudiante est entièrement responsable de l'équipement emprunté auprès du Service de l'audiovisuel (SAV). Vous êtes donc responsable de payer tous frais couvrant la valeur de remplacement ou de réparation du matériel qui serait endommagé, perdu ou volé lors de votre emprunt.

Nous vous suggérons de vous informer auprès de votre assureur de biens et habitation personnelle afin de vérifier si vous êtes ou pouvez être assuré pour les emprunts effectués dans le cadre de vos études.

N'oubliez pas qu'en cas de perte, vol ou bris d'équipement, les activités du programme seront perturbées et l'impact se fera sentir sur l'ensemble des étudiants et étudiantes. Comme toujours, nous en appelons donc à votre plus grande vigilance lors de l'utilisation des équipements.

PLAGIAT

Conformément au **règlement numéro 18** de l'UQAM, tout plagiat ou fraude sera sanctionné par la note 0 sans possibilité de reprise. La non-citation d'un auteur est également une forme de plagiat. L'utilisation d'une partie d'un travail déjà évalué dans le cadre d'un autre cours doit être identifiée comme telle, au même titre que n'importe quel extrait provenant d'un ouvrage ou d'un autre auteur.

CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

(Extrait de la **politique no 16**)

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La politique n° 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

- 1- Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées ;
- 2- Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude ;
- 3- Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées ;
- 4- Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés ;
- 5- Promesses de récompenses ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel ;
- 6- Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme ;
- 7- Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue ;
- 8- Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour obtenir du soutien :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : 514.987-3000 / 0886

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM : 514.987-0348 | calacs@uqam.ca

Service de soutien psychologique (SVE) : 514.987-3185 | Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité : 514.987-3131

CHARTRE DES DROITS ET RESPONSABILITÉS DES ÉTUDIANT-ES
